

TDR POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE FINANCEMENT DIRECT DES ETABLISSEMENTS DE SOINS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

INTRODUCTION

Des nombreuses études ont été conduites sur les mécanismes d'achat stratégique de services de santé, particulièrement le financement basé sur les résultats (PBF en anglais), et la contractualisation directe aux formations sanitaires. Il a été démontré que le fait de lier les paiements aux résultats obtenus sur la base d'indicateurs prédéfinis, sous la forme d'un financement basé sur les résultats (FBR), permettait d'améliorer la santé maternelle et infantile (SMI) dans les établissements gérés par l'État au Rwanda, en Argentine et au Zimbabwe.

Lorsque l'on compare le FBR au financement direct des établissements (DFF en anglais), qui a déboursé autant que le FBR mais dont les coûts administratifs sont moindres, les données de la Zambie et du Cameroun suggèrent que différents modèles de financement direct des établissements peuvent être aussi efficaces que le FBR pour accroître la couverture des services de santé aux formations sanitaires (DFF en anglais).

Au Nigéria, une étude randomisée a comparé les 2 mécanismes de financement et en a tiré des enseignements importants : la modalité de FBR et celle de DFF représentent des améliorations significatives par rapport au statu quo. Le FBR et le DFF sont similaires, sauf en ce qui concerne la mise en œuvre institutionnelle.

Les résultats obtenus soulignent l'importance d'un financement décentralisé, qui accélère l'autonomie des formations sanitaires, l'engagement communautaire et permet d'offrir une supervision renforcée qui améliorent les soins de santé primaires.

Le Fonds mondial s'est engagé dans un processus de renforcement de l'offre de service intégrée de soins de santé (Santé de la reproduction qui inclut la prévention de la transmission verticale du VIH et celle du paludisme, santé infantile), à travers un mécanisme de financement direct des établissements de santé. Celui-ci fait l'objet de cette de consultance.

OBJECTIF

Recruter un consultant national pour appuyer la mise en œuvre du mécanisme de financement direct des établissements de soins en RDC (mécanisme DFF en anglais). Ce mécanisme a démarré en 2023 dans la province du Maniema. Le consultant fera le suivi et des propositions d'amélioration dans le Maniema et appuiera la conceptualisation et la mise en œuvre du mécanisme dans la province de Kinshasa.

Le consultant sera chargé des prestations suivantes :

1. Élaboration d'un programme d'apprentissage de la mise en œuvre de la première phase du DFF dans 10 zones de santé du Maniema en dégageant des possibilités d'amélioration de l'approche, ainsi que la définition d'un mécanisme pour la prise en compte des rôles et responsabilités du BCZS.
2. Élaboration d'une proposition pour un mécanisme de financement direct des établissements de soins, bien entendu en capitalisant la première phase du DFF dans les 10 ZS au Maniema y compris des éventuelles innovations, afin de soutenir le programme de gratuité ciblée des accouchements et des soins au nouveau-né.
3. Analyse des options techniques en vue de proposer des alternatives (2 ou 3) adaptées pour l'extension du financement direct des établissements de soins à Kinshasa, en tenant compte du programme de la gratuité ciblée des accouchements et des soins au nouveau-né dans la province.

DUREE DE LA CONSULTANCE

Le contrat sera d'une durée de 6 mois à compter de la date de démarrage, soit de juillet à décembre 2024. Le contrat correspondra à une période de 14 jours de prestation par mois.

MODALITES DE REALISATION ET D'ACCEPTATION DE LA MISSION

Description des tâches réalisées au titre de la Mission

Le Consultant s'engage à réaliser, notamment, les prestations suivantes :

- ✓ Élaboration d'un programme d'apprentissage de la mise en œuvre de la première phase de DFF dans les 10 zones de santé de Maniema ;
- ✓ Élaboration d'une proposition d'amélioration de la mise en œuvre du mécanisme DFF au Maniema. Cela implique une révision du paquet de services adapté à cette population cible (femmes enceintes et enfants des moins de 5 ans) ;
- ✓ Analyse des options techniques préliminaires pour l'extension du Financement Direct des Etablissements de soins à Kinshasa et proposition technique de l'extension de DFF dans ZS de la DPS de Kinshasa, en tenant compte du programme de la gratuité ciblée des accouchements dans la province ;
- ✓ Actualisation la matrice des responsabilités des parties prenantes dans le comité de pilotage DFF au sein du ministère de Santé Publique et Prévoyance Sociale tant au niveau provincial qu'au niveau national ;
- ✓ Élaborer une feuille de route et un budget du déploiement du mécanisme de financement dans les ZS ciblées de la DPS de Kinshasa.

Pour les livrables :

- ✓ Une note technique pour capitaliser l'expérience de la mise en œuvre de la première phase du Financement Direct des établissements des soins dans les 10 Zones de Santé de la DPS Maniema, proposition d'amélioration du mécanisme tenant compte des leçons apprises et proposition de prise en compte de rôle et responsabilité de BCZS dans la mise en œuvre.
- ✓ Notes des modèles du mécanisme de financement direct des établissements de soins qui appuient le programme de la gratuité ciblée des accouchements et soins au nouveau-né :
 - Objectifs programmatiques et fudiciaires ;

- Montage institutionnel, rôles et responsabilité des acteurs y compris les communautaires ;
 - Le paquet de services couvert par ce mécanisme ;
 - Modalité de vérification de l'offre de services, et de l'utilisation par les patients prenant aussi en compte les observations découlant de suivi réalisé par la communauté ;
 - Mécanisme de transfert de fonds du niveau central (PR) vers les établissements des soins de santé ainsi que le CODESA ;
 - Mécanismes de vérification d'utilisation des ressources financières au niveau ESS et CODESA ;
 - Mécanismes de vérification d'utilisation des intrants.
- ✓ Note technique pour le déploiement du Mécanisme de Financement Direct des établissements (DFF) des soins dans certaines zones de santé de Kinshasa, en prenant en considération l'extension du programme de gratuité ciblée pour les accouchements et les soins du nouveau-né ;
- ✓ Feuille de Route pour la mise en œuvre de l'approche DFF et budget global.

PROFIL RECHERCHE

Pour cette mission, il est attendu de la part des candidats les compétences suivantes :

- ✓ Diplôme d'économie de la santé ou en financement de la santé ;
- ✓ Compétences avérées dans la mise en œuvre de mécanismes d'achats stratégiques de services de santé, de préférence le DFF.
- ✓ Expérience en matière d'élaboration de cadres de performance liés à l'achat stratégique de services
- ✓ Une connaissance du système de santé de la République Démocratique du Congo et de son mode de financement
- ✓ Preuves de réalisation d'une mission similaire dans le passé sera un atout
- ✓ Français et anglais requis

EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres sera conduite selon les critères suivants :

Critères	Points
Qualité de l'offre technique : <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des enjeux et des besoins : 10 points • Connaissance du contexte et de ses enjeux reflétés : 10 points • Pertinence des approches /méthodologie du travail, liens entre les activités à mener et les besoins : 20 points • Proposition des outils à utiliser durant la mission : 10 points 	50 points
Qualité du CV <ul style="list-style-type: none"> • Formation : minimum BAC+5 en Economie de la santé ou équivalent (10 points) : 10 points • Expérience dans la réalisation de la mise en œuvre des mécanismes d'achats de performances ou DFF (20 points) : présenter au moins deux preuves de réalisation : 10 points pour chaque preuve présentée 	50 points

<ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans l'élaboration de cadres de performances (10 points) : Présenter au moins deux preuves d'élaboration des cadres de performances : 5 points pour chaque preuve présentée • Connaissance du système de santé de la RDC (10 points) : Avoir travaillé dans la pyramide du système de santé : au niveau central (5 points), au niveau intermédiaire (2,5 points), au niveau opérationnel (2,5 points) 	
Total	100 points

Le dossier est à envoyer à SANRU ASBL, sis au N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Kinshasa, au plus tard le 2 juillet 2024, à 11 heures (heure de Kinshasa). Il sera composé d'une offre technique d'un maximum de 5 pages, ainsi que d'une offre financière. La sélection du Consultant sera basée sur la qualification (QC).